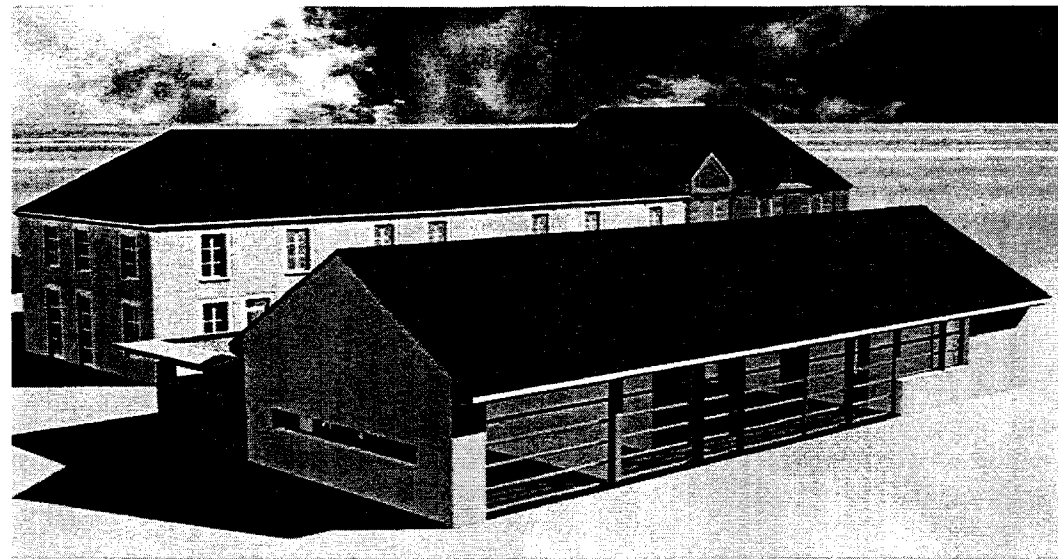


**Construction du bâtiment
cuisine / repas – cuisine
pédagogique et salle annexe**
Situé à Mortagne 61400 (Orne)

B + H
Architectes
Urbanistes



Ce dossier sera récupéré à la fin de chaque épreuve

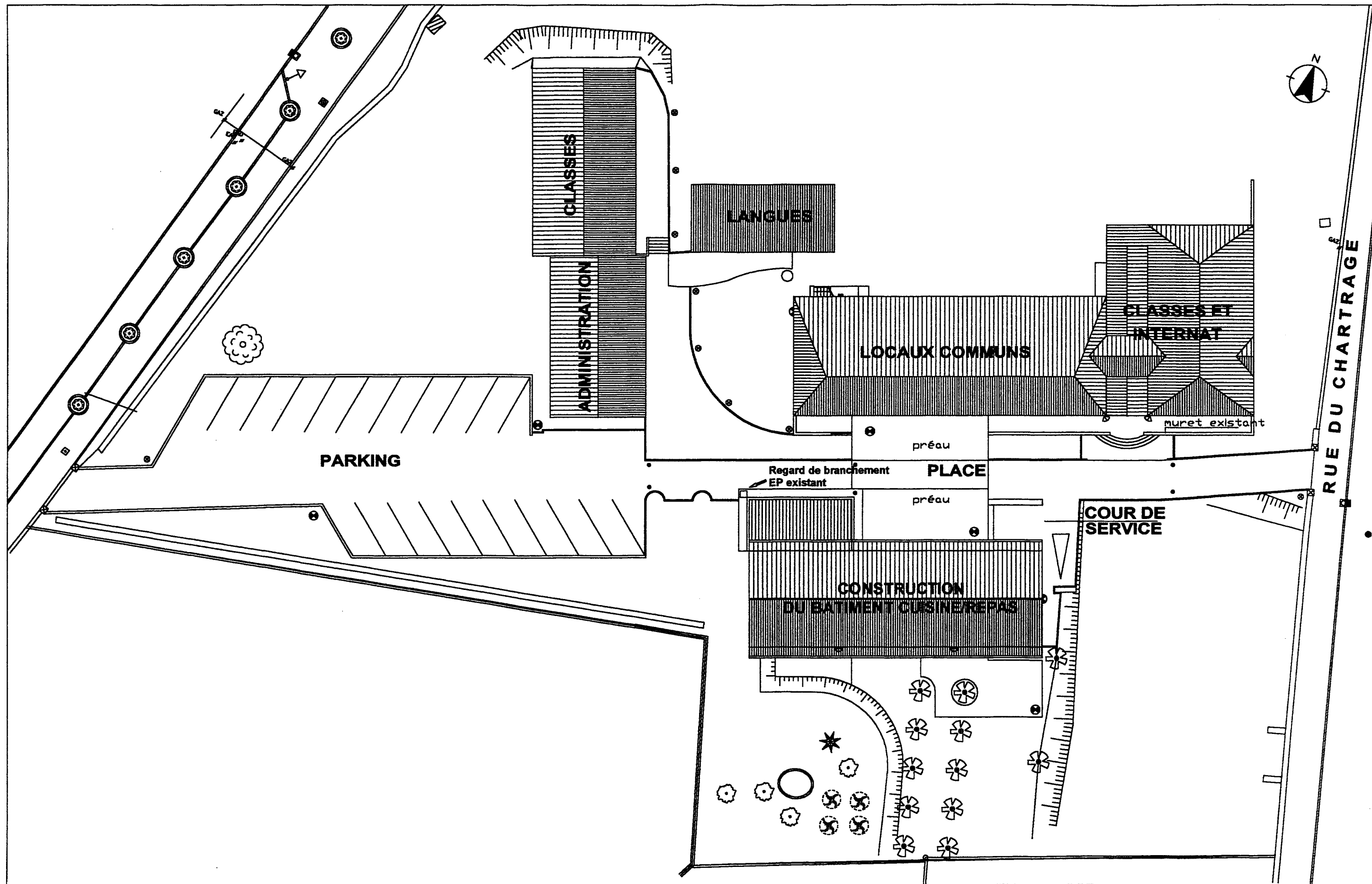
Nom Prénom

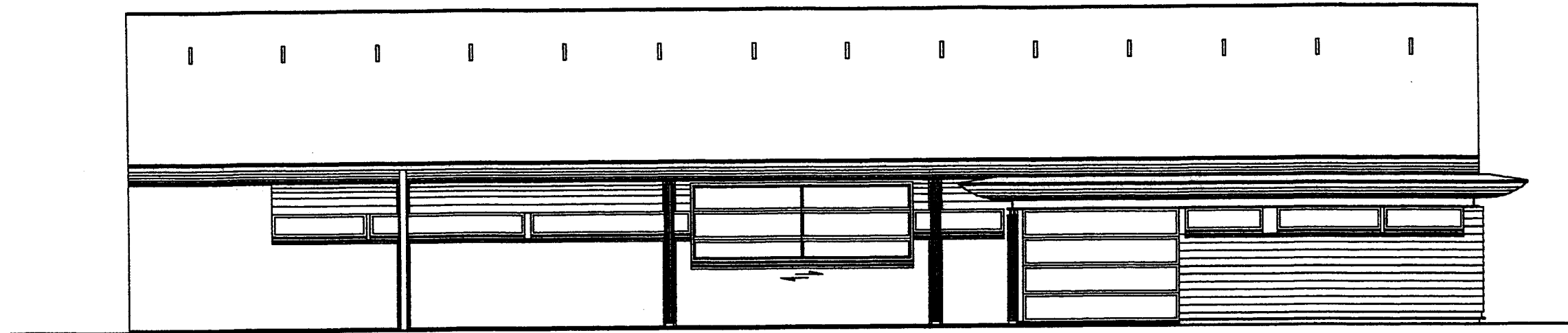
BEP
Construction Topographie
Dominante Construction

DOSSIER TECHNIQUE

Plan de masse	1 / 11
Façades	2 / 11
Façades	3 / 11
Plan de RDC 1:100	4 / 11
Plan du RDC partiel 1 :50	5 / 11
Plan du RDC partiel 1 :50	6 / 11
Coupe CC	7 / 11
CCTP	8 / 11 à 11 / 11

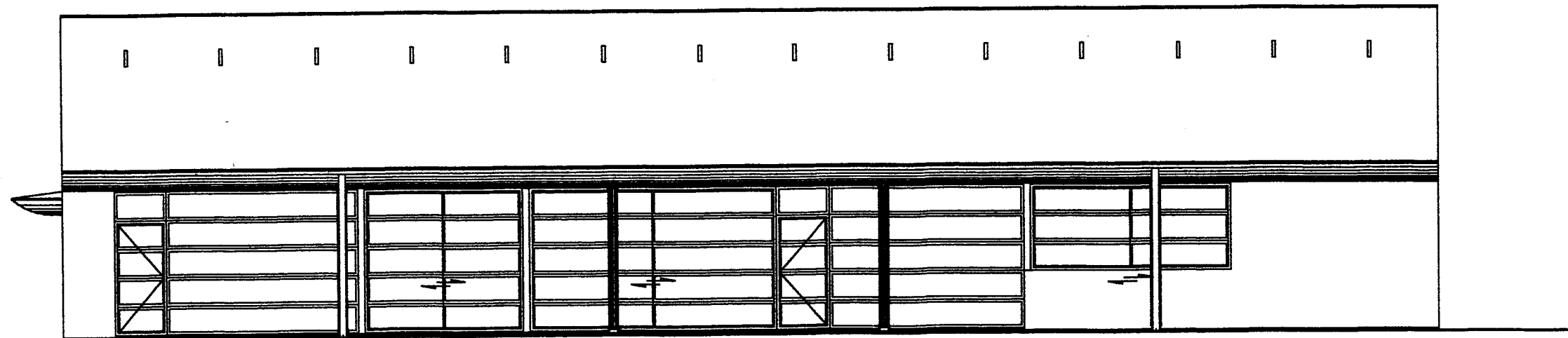
GROUPEMENT INTERACADEMIQUE	BEP	Construction Topographie	SESSION 2003	code	Forme	Durée	Dossier Technique	Coeff.	
SECTEUR 8 - BATIMENT		Dominante Construction						Feuille	0 / 11





⑦ ⑥ ⑤ ④ ③ ② ①

Façade nord



① ② ③ ④ ⑤ ⑥ ⑦

Façade sud

1:100

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE SECTEUR 8 - BATIMENT	BEP	Construction Topographie Dominante Construction	x	SESSION 2003	code	Forme	Durée	Dossier Technique	Coeff.	
						Ecriture			Feuille	2 / 11

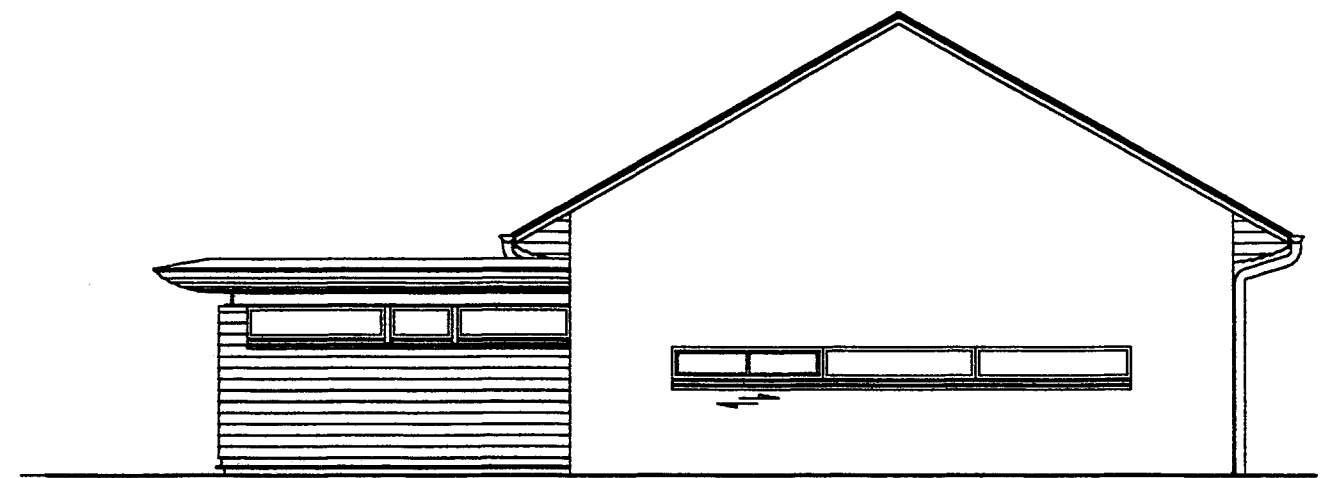


A

B

C

Façade est



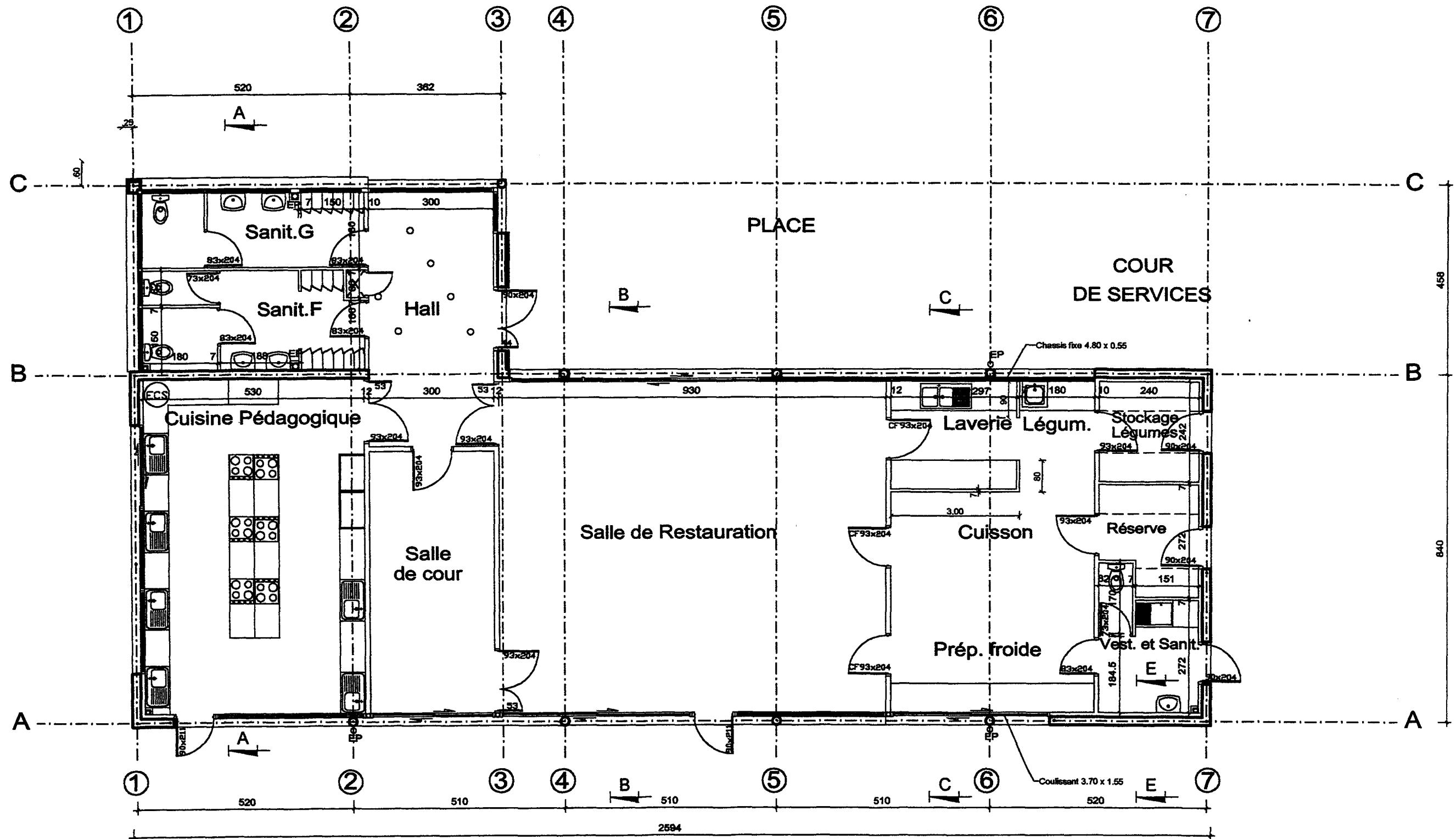
C

B

A

Façade ouest

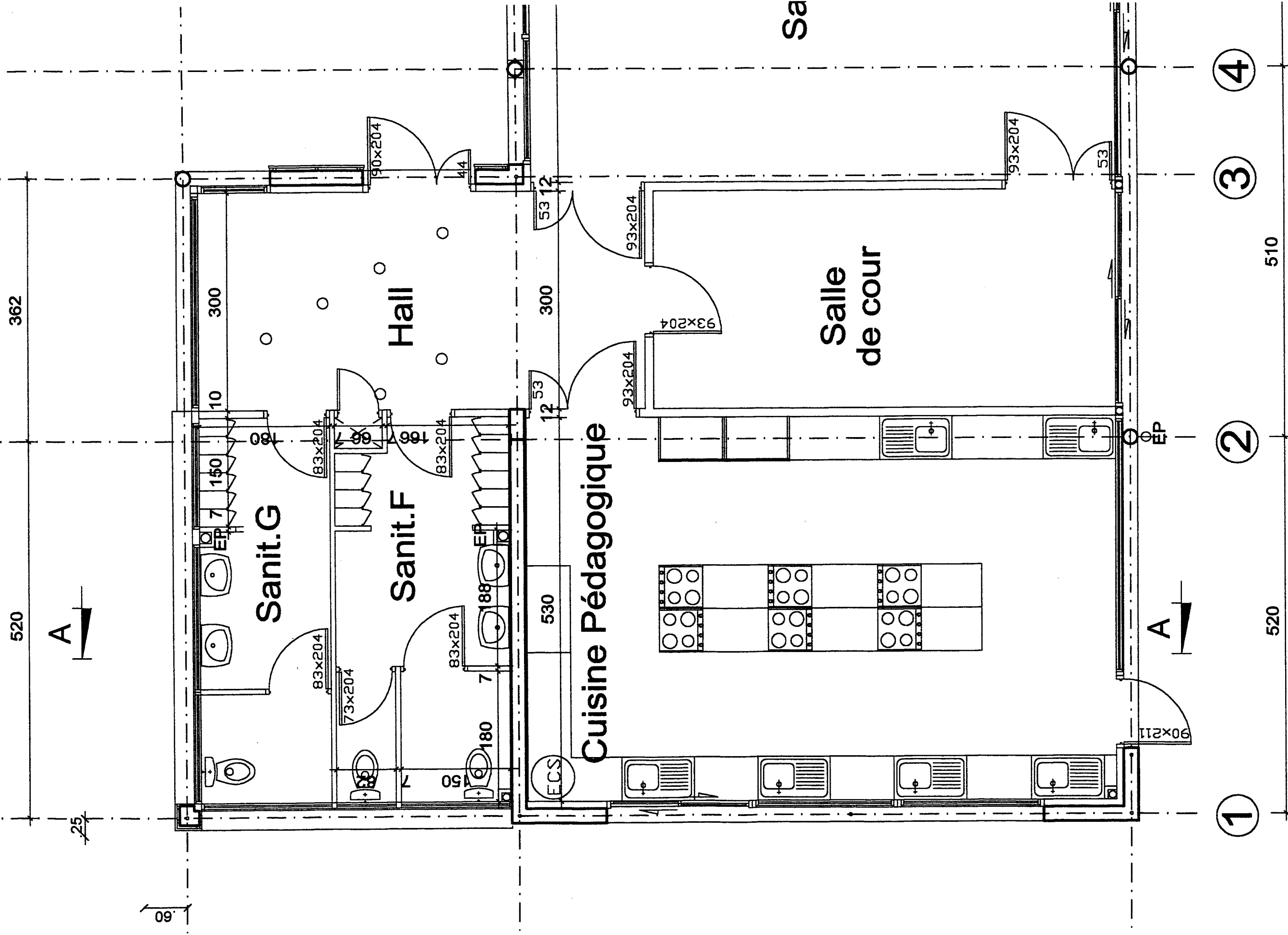
1:100



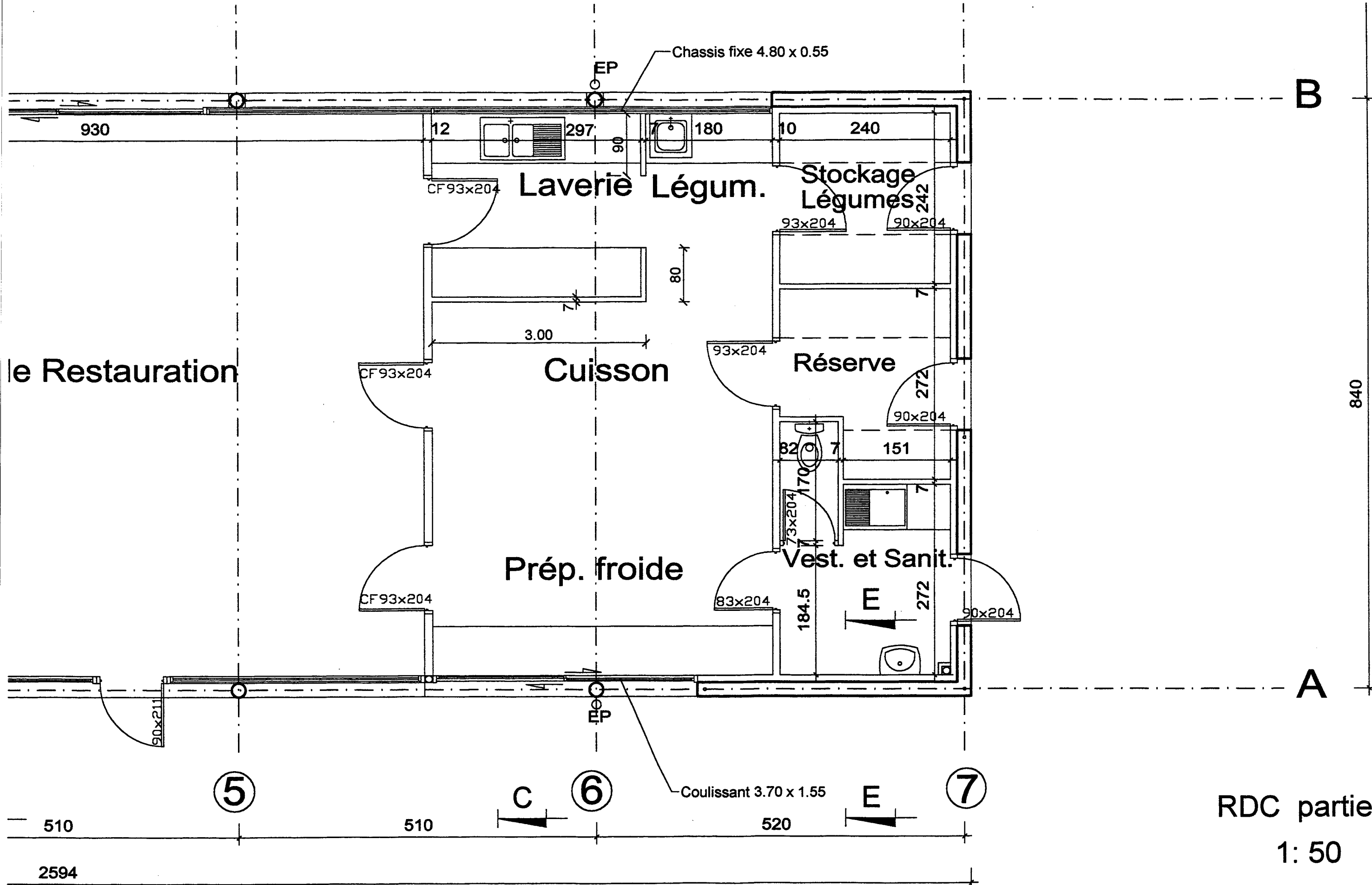
Plan du RDC

1:100

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE SECTEUR 8 - BATIMENT	BEP	Construction Topographie Dominante Construction	x	SESSION 2003	code	Forme	Durée	Dossier Technique	Coeff.	4 / 11
						Ecrit			Feuille	



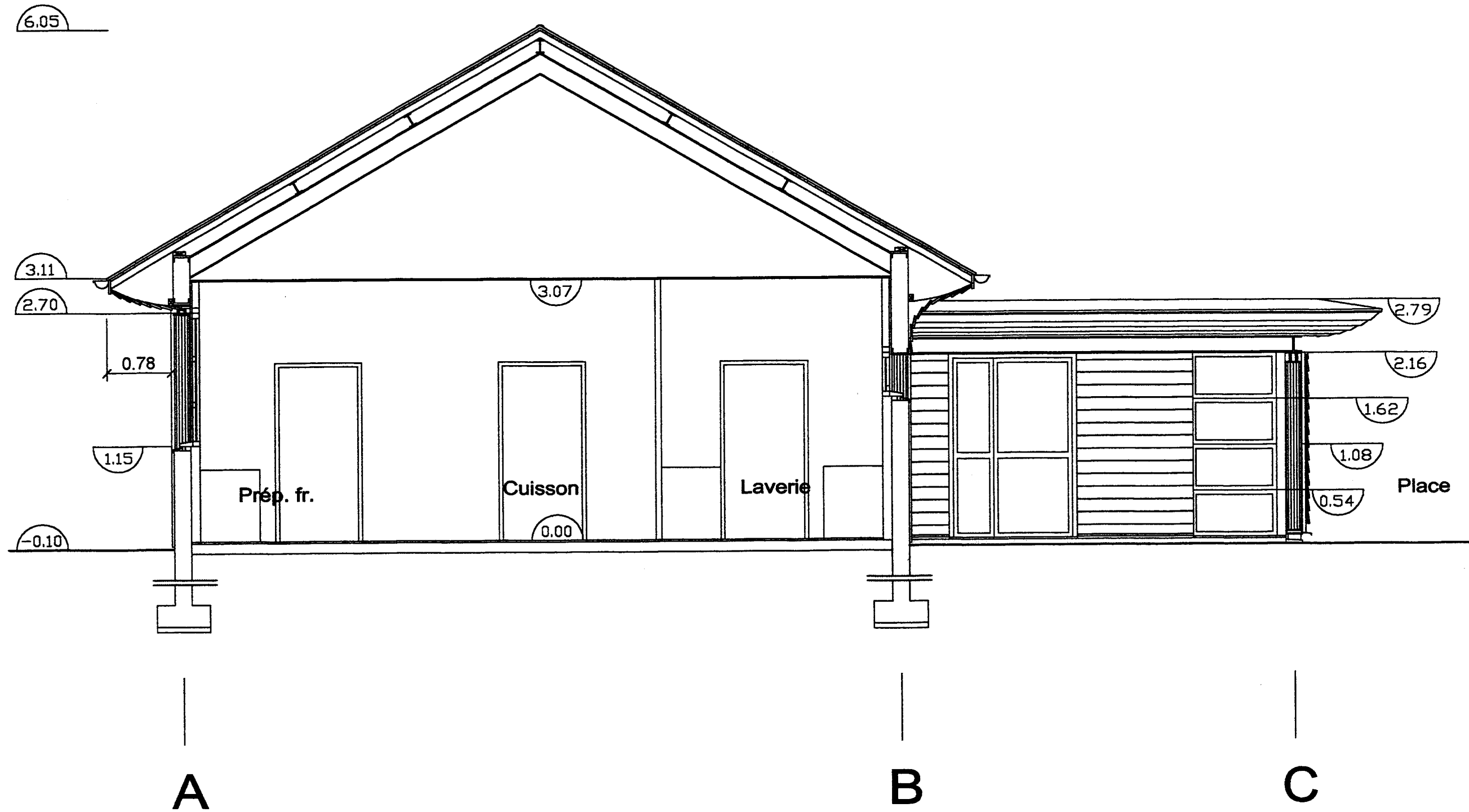
RDC partiel 1:50



RDC partiel
1: 50

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE SECTEUR 8 - BATIMENT	BEP	Construction Topographie Dominante Construction	x	SESSION 2003	code	Forme	Durée	Dossier Technique	Coeff.	Feuille 6 / 11
						Ecrite				

Coupe CC



1: 50

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE SECTEUR 8 - BATIMENT	BEP	Construction Topographie Dominante Construction	x	SESSION 2003	code	Forme	Durée	Dossier Technique	Coeff.	
						Ecrit			Feuille	7 / 11

SOMMAIRE

Lot 1 – Maçonnerie	Lot 6 – Charpente métallique
Lot 2 – Carrelage	Lot 7 – Charpente bois
Lot 3 – Ravalement	Lot 8 – Couverture
Lot 4 – Plâtrerie – Cloisons	Lot 9 – Menuiseries Extérieures alu
Lot 5 – Faux-Plafond	Lot 10 – Menuiseries Intérieures bois

LOT 1 – MACONNERIE

1.1 - TERRASSEMENTS

1.11 - Fouilles

Fouilles en rigoles et fouilles pour massifs dans le terrain livré par l'Entreprise de terrassement. La cote de fond de fouille sera considérée à -1.00 du sol fini du rez-de-chaussée et au moins à la cote hors gel. A cette cote, le terrain est supposé avoir une résistance de 0.2 MPa

1.12 – Remblais

Remblais des fouilles après réalisation des fondations et des murs enterrés jusqu'au niveau des terrassements généraux livrés par l'Entreprise de terrassement. Remblais sur tranchées pour canalisations.

1.13 – Excédents Les terres excédentaires seront évacuées.

1.14 – Fonds de fouilles Les fonds de fouilles seront parfaitement dressés et compactés et les parois des fouilles maintenues stables pendant la durée de l'intervention.

1.2 - RESEAUX

1.21 - tranchées

L'entrepreneur prévoira l'ensemble des tranchées nécessaires aux différents réseaux.

Dans la mesure du possible, ces tranchées seront communes. La largeur et la profondeur des tranchées seront telles qu'elles répondent aux exigences des différents services intéressés.

Les travaux comprendront :

- Les terrassements proprement dits compris blindage si nécessaire.
- Fourniture et mise en place du sable de pose.
- Fourniture et mise en place des grillages avertisseurs.
- Rebouchage soigné par couches superposées, arrosées et pilonnées de 20 cm (les matériaux utilisés pour les rebouchages seront adaptés aux lieux traversés).
- L'enlèvement des déblais excédentaires.
- l'enrobage des canalisations en béton maigre si nécessaire.
- Les finitions de rebouchage aux cotes définies.

1.2 2 – RESEAU EP

L'entrepreneur devra l'ensemble des ouvrages pour l'évacuation des eaux pluviales des toitures, compris sujétions de raccordement et divers.

1.22.1 - canalisations

Canalisations en PVC de sections appropriées compris toutes sujétions, pente 1cm/m posées en tranchées sur lit de sable
Localisation : entre les regards en pied de descente EP et le regard collecteur existant à proximité du bâtiment.

1.22.2 - Regards

Les travaux comprendront l'ensemble des regards pour une parfaite et complète évacuation des EP compris toutes sujétions.

- Regards EP en pied de descentes

Regards préfabriqués 40 x 40 en pied de toutes les descentes compris radier plan ou radier à cunette, tampon ciment pour les parties courantes, coude PVC Ø 100 pour la récupération des descentes. Les dalles des regards intérieurs seront soigneusement calfeutrés et recevront le carrelage prévu dans le local concerné .

Localisation : en pied de chutes EP extérieures et intérieures.

- Regards EP de changement de direction ou de raccordement

Regards préfabriqués 40 x 40 minimum compris tampon ciment, radier plan ou radier à cunette, raccordement au réseau
Localisation : à chaque changement de direction ou de raccordement de plusieurs canalisations du réseau EP.

1.3 - FONDATIONS

1.3 1 – Béton de propreté

Béton de propreté dosé à 150 kg/m3 d'une épaisseur moyenne de 5 cm réalisé sur toute la surface des fouilles. Le béton sera réglé horizontalement et sa surface devra présenter une bonne adhérence.

Localisation : pour l'ensemble des fondations.

1.3 2 – Semelle béton armé

En béton armé dosé à 350kg/m3 comportant toutes les armatures et tous ouvrages pour une parfaite homogénéité et solidarité des bâtiments.

Localisation 1.32.1 Semelles filantes de 0.50 x 0.25 m , sous l'ensemble des murs de soubassement

1.32.2 Massifs de 1.00 x 1.00 x 0.95 m pour la reprise des poteaux métalliques

1.3 3 – Murs de soubassement

Réalisés en blocs de béton creux de 0.20 m, hourdés au mortier de ciment à joints serrés en montant, compris toutes sujétions de rebouchage soigné de tous les trous, de raccords, et pour la mise en place de renforts et armatures. Ces murs seront terminés par un chaînage en béton armé.

Localisation : Pour l'ensemble des murs enterrés jusqu'au niveau de l'arase étanche : tous les murs périphériques et murs de refend y compris sous baies vitrées.

1.3 4– Chaînage

Chainages renforts sous points de charges et raidisseurs verticaux nécessaires à la bonne tenue des murs ainsi que les chaînages d'arase des murs de soubassement et liaisonnement avec les ossatures verticales.

Localisation : Pour l'ensemble des fondations compris sujétions de renforts.

1.3 5– Protections des murs enterrés

Les murs de soubassement seront protégés par bitume enduit en 2 passes La protection sera montée jusqu'au niveau du sol extérieur.

1.3 6– Arase étanche

L'arase étanche des murs de soubassement sera située à 0.15 m au dessus du sol extérieur et sera réalisée par une chape en mortier hydrofugé de 2 cm d'épaisseur.

1.4 – DALLAGE SUR TERRE-PLEIN :

Dallage indépendant réalisé sur fond de forme parfaitement dressé et compacté au niveau - 0.52. Il comprendra

- Un tout venant 0/31.5 sur 0.30m d'épaisseur et d'un lit de sable anti-contaminant de 0.05 m d'épaisseur compacté,

- Un film Polyane 200 microns compris relevés en rives,

- Un isolant Unimat de 0.04 m d'épaisseur en deux couches croisées sur toute la surface, relevés en rive,

- Une forme en béton armé dosé à 350kg/m³ coulé sur place de 0.12 m épaisseur minimum conformément aux normes compris toutes sujétions de fractionnement et divers, finition talochée finement à la côte - 0,01, forme de pente vers les siphons de sols et divers, Les réservations seront assurées pour le passage des canalisations, conduits, gaines, évacuation, et divers. Toutes sujétions de calfeutrement, de dressement et divers.

Localisation : Ensemble du bâtiment.

1.5 – MURS EN ELEVATION

Les murs périphériques seront réalisés en blocs de béton creux de 20x20x50, montés par assises réglées à joints croisés, hourdés au mortier de ciment. Les joints horizontaux et verticaux des blocs seront serrés en montant, tous les rebouchages devront être effectués avant réalisation des enduits extérieurs, compris sujétions particulières pour les incorporations dans les ossatures métalliques, pour réservations pour les différents corps d'état, calfeutrements soignés notamment autour des bâtis dormants et ouvrages divers pour une parfaite et complète réalisation ; Les retours d'angles, trumeaux, jambages, chaînages ... seront exécutés avec des blocs spéciaux.

Localisation : emplacement et hauteurs suivant indications des plans.

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE	BEP	Construction Topographie	x	SESSION 2003	code	Forme	Durée	Dossier Technique	Coeff.	
SECTEUR 8 - BATIMENT		Dominante Construction				Ecrite			Feuille	8 / 11

1.6 – OSSATURE

L'entrepreneur veillera au parfait calage des armatures et à l'enrobage minimum de 3cm.

1.6.1 – Poteaux et raidisseurs

En béton dosé à 350kg/m³ armé par acier à haute adhérence suivant les normes en vigueur. Ces poteaux seront incorporés aux murs, aux angles principaux, sous les points de charges et à chaque fois que cela sera nécessaire en partie intermédiaire pour résister aux poussées et aux charges et éviter des panneaux de plus de 7 m de longueur. Les armatures de ces poteaux seront parfaitement liaisonnées avec celles des autres ouvrages BA. L'aspect de ces poteaux respectera celui des murs auxquels ils sont incorporés. Dans la mesure du possible, ils seront coffrés dans des blocs spéciaux.

1.6.2 – linteaux

En béton dosé à 350 kg/m³ armé par acier à haute adhérence. Ils seront coffrés avec soin par une planelle ciment en face extérieure. Ils seront parfaitement liaisonnés avec les autres ouvrages BA.

1.6.3 – Chainages

En béton dosé à 350 kg/m³ armé par acier à haute adhérence, coffrage soigné ou incorporés aux murs (dans blocs spéciaux). Ils seront parfaitement liaisonnés avec l'ensemble des autres éléments de structure.

localisation

- Chainage horizontaux et verticaux pour les parties enterrées et les parties courantes, chainages intermédiaires pour toutes les trop grandes hauteurs de parois.
- Ensemble des chainages d'arase compris sujétions de fixation des poutres et sablières des charpentiers.

1.7 FINITIONS EXTERIEURES

1.7.1 – Seuils béton

Seuils compris rejingot et calfeutrement béton.

1.7.2 – Appuis

Appuis arasés en béton compris toutes sujétions de joints. L'entrepreneur prévoira un chaînage armé sous appuis débordant de 0.50 de part et d'autre.

1.7.3 – Zones d'appliques

Les maçonneries seront parfaitement dressées aux emplacements de l'applique de toutes les menuiseries par enduit sur 5cm de large environ compris résine d'accroche si nécessaire.

Lot 2 – CARRELAGE

L'intervention sera réalisée dans les règles définies par les DTU et règles professionnelles en vigueur.

2.1 CARRELAGE DE GRES CERAME 195 X 195

Le carrelage et joints choisis seront conformes aux textes en vigueur et notamment à la liste de revêtements de sol dans les locaux de fabrication de produits alimentaires éditée par la CNAMTS / direction des Risques Professionnels –

- Carrelage HÖGANAS 660 FK : carrelage de grès cérame pressé avec grains de carbure de silice incorporés ; dimensions 195 x 195 ép. 8,5 mm, couleur : blanc.
- Plinthes assorties de 10 x 100 mm .
- Mortier de pose : mortier hydraulique modifié SIKAFLOOR – EPOCEM 83 ép : 1.5mm
- Joints spéciaux à base de résine.

Localisation : Ensemble cuisine (laverie, cuisson, préparation froide, stockage, réserve , sanitaires et vestiaire) et cuisine pédagogique.

2.2 CARRELAGE GRES CERAME 5 X 5

- Carrelage grès cérame 5 x 5, en pose collée compris toutes sujétions de coupe, traitement des bords, joints et divers. Forme de pente vers les siphons de sols.

- Plinthe à recouvrement grès cérame 10 x 10, angles biseautés. Joints d'étanchéité souple.

Localisation : sanitaires et hall, salle de cours, salle de restauration.

2.3 – FAÏENCE

Revêtement faïence blanche 10x10 VB collée, compris toutes sujétions, de coupe, d'arrêt et divers.

Localisation : Ensemble des parois jusqu'à une hauteur de 2 m compris toutes sujétions.

Dans cuisine (laverie, cuisson, préparation froide, stockage, réserve, sanitaires et vestiaire), cuisine pédagogique, sanitaires.

LOT 3 - RAVALEMENT

L'Entrepreneur devra la réalisation des enduits extérieurs conformes aux règles et au DTU 26.1 et additif d'avril 1985

3.1 ENDUITS EXTERIEURS

Réalisation d'enduits monocouche Weber et Broutin ou similaire finition grattée sur les murs extérieurs compris toutes sujétions des cueillies, petites surfaces et divers, arêtes horizontales et verticales aux décalages des nus des murs, le traitement des changements de teinte, le grain des enduits pour les entourages de certaines baies et le traitement par surépaisseur et talochage fin pour les baies indiquées aux plans. Epaisseur minimale finie (environ 20mm) suivant les prescriptions du fabricant.

3.2 - BANDE DE PROPLETE

bande de propreté de 0,20 cm environ en bas des enduits, en raccord entre le niveau du sol extérieur fini et le bas des enduits : Réalisation enduit ciment taloché finement, compris grillage et hydrofuge.

LOT 4 – PLATRIERIE - CLOISONS

4.1 - OUVRAGES EN PLAQUES DE PLATRE :

Les ouvrages en plaques de plâtre seront réalisés suivant les prescriptions du fabricant et suivant normes en vigueur. L'entrepreneur prévoira toutes sujétions de préparation, de traitement des bandes et joints par enduit pâte prêt à l'emploi type Placomix, de forme et de calage, de collage, de découpe, film polyane avec relevés en rive pour pièce humide. Toutes les bandes aux raccords avec les autres ouvrages de gros-œuvre revêtus ou les raccords sur matériaux bruts apparents par retrait de 5mm parfaitement dressés.

Nota : Compte tenu des impératifs acoustiques, ce sont les ouvrages les plus isolants (cloisons de 12) qui seront réalisés en premier (cloisons isolantes avant doublage et plafond etc...)

4.1.1 - Doublage isolant thermique sur murs

Doublage des murs extérieurs par procédé Placostil ou similaire comportant rail, montant, isolant : laine de roche type « ROCK MUR kraft » et parement placoplâtre BA13

Le doublage extérieur des pièces humides comportera un parement marine et film polyane (relevés en rive) dans les locaux suivants :

- cuisine pédagogique
- ensemble locaux cuisine
- ensemble sanitaires-entrée

4.12- cloisons de distribution

Les cloisons seront réalisées par procédé Placostil de Placoplâtre ou similaire. Les cloisons des pièces humides comporteront un parement « marine » et un film polyane (relevés en rive) en partie basse.

4.12.1 - Cloisons acoustique SAA 120 (cotées 12 sur plans)

Les cloisons comporteront une ossature métallique Stil (rails et montants), isolant laine minérale de 45 mm, parement par 2 plaques de plâtre sur chaque face. Elles seront réalisées toujours avant les plafonds et monteront jusqu'en sous-face de la couverture.

Localisation : zone cuisine pédagogique / salle de cours - salle de restaurant /cuisson préparation froide

4.12.2 - Cloisons 98/48 (cotées 10 sur plans)

Les cloisons comporteront une ossature métallique Stil (rails et montants simples entraxe 0.40 m), isolant laine minérale 45 mm, parement par 2 plaques de plâtre sur chaque face, joints par enduit pâte prêt à l'emploi type Placomix.

Localisation :

- Ensemble des cloisons entre zones cuisson et légumerie / personnel / réserves, etc...
- Cloisons entre hall et zone sanitaires.

4.12.3 - Cloisons 72/48 (cotées 7 aux plans)

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE SECTEUR 8 - BATIMENT	BEP	Construction Topographie Dominante Construction	x	SESSION 2003	code	Forme Ecritte	Durée	Dossier Technique	Coeff.	
									Feuille	9 / 11

Les cloisons comporteront une ossature métallique Stil (rails et montants), isolant laine de verre 30 mm, parement par 1 plaque de plâtre sur chaque face.

Localisation :

- Ensemble des locaux sanitaires (hauteur limitée à 210).
- séparations stockage légumes ; réserve ; vestiaire -sanitaire ; séparations laverie-cuisson.

4.2 – PLAFONDS

4.21 Plafond Placostil

Les plafonds droits seront réalisés par système placostil compris rails, suspentes, isolant laine de verre 220mm avec pare-vapeur continu, plaques de plâtre et toutes sujétions de finitions.

Les plafonds suivront les profils indiqués aux plans et intégreront les raccords sur châssis de toit, sur les faux plafonds, les habillages des linteaux et divers. Les plafonds des pièces humides recevront un parement marine

Un soin particulier sera apporté pour assurer la continuité de l'isolation phonique et thermique,

Localisation : laverie, cuisson, préparation froide, stockage, réserve, sanitaires et vestiaire).

4.22 Plafond avec complément acoustique

Les plafonds cintrés seront réalisés par ossature primaire et secondaire rails Stil fixés à la charpente compris suspentes et sujétions, parement Gyptone Line en plaque entière compris complément placo ouvrages spécifiques placoplâtre compris toutes sujétions d'ossature et de mise en forme (coffre bas de pente.....), isolant laine de verre 220 mm ép.

Localisation : salle de restaurant / salle de cours - hall partiel / cuisine pédagogique.

LOT 5 – FAUX PLAFOND

Le plafond suspendu sera composé de panneaux en fibres minérales à bords droits du type panneaux Orwacoustic Décor avec perforations, d'épaisseur 15 mm et d'ossature profils T apparents à semelle blanche de 24 mm de large, cornière de rive et pièces de finitions aux raccords sur les ouvrages .

Plafond en bande de 300 de large longueur 1 500 / 1 800/ 2 500 compris toutes sujétions de réservations pour les luminaires, de raccords sur les autres ouvrages, de calepin et divers.

Localisation: zone sanitaires / hall partiel.

LOT 6- CHARPENTE METALLIQUE

Ensemble recouvrant les files A à B et entre 1 et 7.

6.1-PORTIQUES BIPENTES

Ensemble des portiques bipentes constitués chacun de :

- Poteaux cylindriques ϕ 200 mm et poteau profil IPE (intérieur) avec tête carrée articulés compris platines de pré scellements.
- Arbalétriers profil IPE avec renforts nécessaires.
- Ensemble des éléments de contreventements et tous ouvrages nécessaires à la bonne tenue des ensembles (poutre au vent, palées en croix, butons de stabilité).

6.2- PANNES

Pannes métalliques compris toutes sujétions de chevêtre si nécessaire et suivant normes de fixations.

LOT 7 - CHARPENTE BOIS

7.1- CHEVRONNAGE

Chevronnage Sapin du Nord traité 52 x 75 des zones concernées compris toutes sujétions tel que précédemment, posé en continuité, écartement suivant normes. Toutes sujétions de chevêtre, rives, débords.

7.2 - DEBORDS DE TOIT SAILLANT

L'intervention comprendra l'habillage longitudinal des débords de toit par lames sapin du nord traité ép. 23mm sur cadre CP CTBX compris toutes sujétions de mise en forme, de fixation d'habillage des extrémités par clins alignés sur ceux des sous faces intégrant en outre des grilles pour la ventilation basse.

7.3- BARDAGE

L'entrepreneur prévoira le bardage en doublage des murs de maçonnerie. L'intervention comprendra :

L'ossature compris sujétions de fixations par cheville, pare pluie, parement lames sapin du Nord traité classe 4 posées à clin, toutes sujétions de profil de recouvrement bavettes en bas de parois, bavettes en raccord sur les H du charpentier, habillage par grille anti-rongeur en partie basse, habillage des tableaux, des percements, raccords et divers.

LOT 8 - COUVERTURE

8.1 - COUVERTURE ARDOISE FIBROCIMENT

Elle sera réalisée suivant normes en vigueur, DTU et prescriptions du fabricant pour le département de l'Orne, zone II, site normal. Pentes suivant plans.

8.11 - Support, sous-toiture

Assuré par les liteaux de 14 x 50 en sapin du Nord traité. La section et l'écartement des liteaux seront conformes aux règles en vigueur et au type de pose. L'entrepreneur prévoira une sous-toiture pour toutes les parties de toiture, compris toutes sujétions de contre-litonnage, afin d'assurer une parfaite ventilation de l'ensemble.

8.12 - Couverture

La couverture sera réalisée en ardoises fibrociment type Natura 45 x 30 posées aux crochets à pureau entier de 165 mm avec recouvrement conforme aux normes.

8.2 - ZINGUERIE Le zinc sera du zinc n° 14 prépatiné pour les parties apparentes ou naturel pour les autres .

8.21 – Faîtage Il sera du type 3 pièces, réalisé en zinc prépatiné compris toutes sujétions.

8.22 - Gouttières demi-ronde en bas de pente

Gouttière demi-ronde en zinc prépatiné de 0.25 m de développé supportées par des crochets en acier galvanisé teintés posées avec pente de 0,005ml /m. Toutes sujétions d'angle, de talon, de moignons cylindriques et divers. Toutes sujétions pour rives biaises ou courbes. L'entrepreneur prévoira toutes les sujétions pour les renvois d'eau sur les chéneaux ou descentes EP mentionnés ci-après.

8.23 - Descentes EP

L'entrepreneur prévoira les descentes EP et les trop pleins suivant règles et normes en vigueur. Toutes les descentes extérieures seront en zinc prépatiné et toutes les descentes intérieures en PVC compris toutes sujétions.

8.23 1 Descentes zinc

En zinc prépatiné de diamètre approprié, elles comporteront les boîtes de récupération quand nécessaire, coudes, bagues, fixations et tous accessoires. Elles seront raccordées au niveau du sol extérieur à des regards non prévus au présent lot.

8.23 2 Descentes PVC

Les descentes intérieures (descentes terrasses) seront en PVC de diamètre approprié. Elles comporteront tous les accessoires nécessaires à une parfaite réalisation. L'entrepreneur prévoira les raccordements sur les regards non prévus au présent lot.

LOT 9 – MENUISERIES EXTERIEURES ALU

9.1- MENUISERIES ALUMINIUM

L'entrepreneur se référera notamment aux règles de calcul AL 71, aux DTU 31.1, 37.2, règles professionnelles SNFA, à l'ensemble des normes NF relatives aux profilés aluminium, menuiseries, essais, anodisation.... aux directives UEA TC. classement : A3E2V2 .

9.1- 1 - Ouvrages de menuiserie

- Précadres :seront réalisés en tôle d'acier galvanisé pliée fixés à la maçonnerie, compris toutes sujétions de joints d'étanchéité. Appuis sur maçonnerie en profilés aluminium.

Les ouvrages de menuiseries seront réalisés par profil aluminium laqué au four suivant normes compris toutes sujétions d'assemblage, de coupe, d'étanchéité, d'éléments d'habillages, de pièces de raccords et divers.

- Eléments fixes : Réalisés par profils tubulaires avec pareclozes clipsées côté intérieur et comprendront les joints pour vitrages, fond de joints et joints, couvre-joints clipsés en raccords sur doublage intérieur.

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE SECTEUR 8 - BATIMENT	BEP	Construction Topographie Dominante Construction	x	SESSION 2003	code	Forme	Durée	Ecriture	Dossier Technique	Coeff.	
										Feuille	10 / 11

- **Châssis ouvrants** : réalisés avec les produits de la même gamme et comporteront en outre les joints entre battement et ouvrant, drainage de l'ouvrant, articulations par paumelles réversibles, fermetures par poignées et tiges de crémones.
 - **Portes** : réalisées avec les produits de la même gamme et comporteront, suivant les cas un ou deux vantaux. Toutes sujétions de quincaillerie.
 - **porte simple** = un battant ouvrant avec ferme-porte et serrure anti-panique, applique à pêne haut et bas ou un battant ouvrant avec béquille.
 - **Porte double** = deux battants ouvrant avec ferme-porte et serrure anti-panique, sélecteur de fermeture, ou deux battants dont un semi-fixe et un ouvrant avec béquille.
 - Toutes les portes devront posséder des béquilles extérieures..
 - Butées de portes extérieures compris éléments des supports.
 - **Coulissants** : réalisés avec les produits de la même gamme. Toutes sujétions de quincaillerie.
 - **Serrurerie /Quincaillerie** : serrures de sûreté cylindres profilés fonctionnant sur une combinaison générale.
 - **Volets roulants** à lames alu double paroi isolante comportant les mécanismes, coulisses en alu laqué idem menuiseries, manœuvre par treuil type Bubbendorf ou similaire. Nota : les coffres des volets roulants qui seront nécessaires sont prévus au lot menuiseries intérieures.
 - **Stores** film écran SOLAR SCREEN intérieur avec enrouleur à chaînette Ø 28 et 36 mm avec guidage ou stores à lames verticales.
- Nota : moustiquaires pour les fenêtres de la zone cuisine.
Entrée d'air : entrée d'air suivant plan sur les menuiseries mentionnées au lot Ventilation (voir plans)

9.1- 2 - vitrage

Les vitrages des menuiseries seront du type vitrage isolant et feuilleté, comportant des volumes d'épaisseur appropriée. Ils seront posés suivant les normes en vigueur (calage, bandes préformées, parecloses...).

9.2 DESCRIPTION DES OUVRAGES

9.21 - Porte à 1 vantail à la française

Avec seuil accessible aux handicapés, vitrage isolant et feuilleté 2 faces traverses intermédiaires, quincaillerie, serrurerie fonctionnant sur la combinaison de l'établissement, bouton intérieur pour l'ouverture de sécurité, butées de portes et divers. Entrée d'air et stores suivant plan.

9.21.1 – *Porte vitrée accès vestiaire sanitaire de la cuisine*

9.21.2 – *Porte pleine accès réserves et stockage de la cuisine (2U)* : Remplissage par panneau aluminium isolé plein et divers.

9.22 - Porte 2 vantaux à la française

Avec seuil accessible aux handicapés, vitrage feuilleté 2 faces, traverses intermédiaires, quincaillerie (béquille sur le vantail principal et serrure pompier pour le vantail secondaire) serrure fonctionnant sur la combinaison de l'établissement, entrée d'air.

9.22 -1 – *Porte d'accès*

9.23 - Ensembles

Ouvrant divers et dormant, vitrage feuilleté 2 faces, traverses intermédiaires suivant plan (petits bois collés aux deux faces, entrées d'air et stores suivant les cas, quincaillerie, serrurerie et toutes sujétions.

9.23 1 – *Porte d'accès*: ensemble d'angle comportant châssis fixe, poteau d'angle.

9.23 2 – *Ensemble châssis sanitaire* constitué d'un châssis fixe et d'éléments intermédiaires isolés avec parements extérieurs aluminium ou poteau d'about de cloisons.

9.23 3– *Ensemble châssis cuisine pédagogique* constitué d'un ensemble coulissant et d'un châssis fixe compris toutes sujétions de poteaux d'assemblage.

9.23 4– *Ensemble baies vitrées cuisine pédagogique / salle de cours / salle de restauration cuisine* constitué de :

- 1 porte à 1 vantail à la française avec imposte compris toutes sujétions,
- 1 ensemble fixe,
- 1 poteau d'about de cloison,
- 1 ensemble coulissant,
- 1 poteau d'about de cloison,
- 1 ensemble coulissant,
- 1 porte à 1 vantail à la française avec imposte compris toutes sujétions,
- 1 ensemble fixe,

- 1 poteau d'about de cloison,
- 1 ensemble coulissant sur allège pleine. Toutes sujétions de stores dans la zone salle de cours/salle de restauration, d'entrée d'air dans ces mêmes salles.

9.23 5– *Ensemble châssis légumerie / laverie / salle de restauration* constitué de :

- Châssis fixes et poteaux d'about de cloisons,
- Châssis coulissant,
- Poteau d'about de cloison,
- Châssis fixe,

Toutes sujétions de stores et d'entrée d'air dans la salle de restauration.

LOT 10 – MENUISERIES BOIS

10.1 PORTES

L'entrepreneur devra les bâtis dormants ou huisseries, ouvrant suivant normes, paumelles, boutons et béquilles choisis dans la gamme HOPPE en aluminium, serrure de sûreté, cylindre profilé fonctionnant sur combinaison

Toutes les portes devront être pare-flamme ½ heure. Portes isoplanes à parement isogyl,

10.1 1 – Portes imputrescibles

- Portes imputrescibles compris bâti dormant

1- Portes - 93 x 204 - CF 1/2h *Localisation* : entre laverie / cuisson / préparations froides et salle de restaurant (3 unités).

2 - Portes 93 + 33 x 204 – CF 1/2h ouvrant secondaire vitré *Localisation* : cuisine pédagogique.

3 - Portes 93 x 204 *Localisation* : stockage légumes, réserves et local du personnel.

4 - Porte 73 x 204 *Localisation* : WC du personnel.

10.1 2 – Portes pleines

L'entrepreneur devra les portes pleines ouvrant à la française, compris toutes sujétions pour tous les autres accès.

1 - Portes 93 x 204 *Localisation* : salle de cours.

2 - Portes 83 x 204 pêne dormant demi-tour *Localisation* : sanitaires garçons et sanitaires filles.

3 - Portes 83x204 bec de cane à condamnation *Localisation* : accès aux WC garçons et filles.

4 - Portes 93 + 33 x 204 pêne dormant demi-tour comportant un ouvrant plein de 93 ,un ouvrant vitré, vitrage C.F. ½ h. *Localisation* : accès à la salle de restaurant et à la salle de cours.

10.2 - CHAM PLATS

Des champlats et baguettes seront prévus pour tous les habillages des menuiseries intérieures. Ils seront à bords droits, parfaitement alignés ; section des champlats 5 x 50 ; section des baguettes 15 x 15

10.3 - COFFRES DIVERS

Coffres démontables en CP à peindre autour de canalisation et gaines diverses, compris toutes sujétions d'ossature, d'isolation par laine de roche, d'habillage et de finitions tel que précédemment :

10.4- TRAPPES

L'entrepreneur prévoira la fourniture et la pose de 2 trappes coupe feu ½ h isolées 600 x 600 dans la cuisine compris toutes sujétions.

10.5– PLACARD TECHNIQUE

Ensemble C.F. ½ h comportant bâti dormant ouvrant et tous ouvrages nécessaires à une parfaite et complète réalisation.

GROUPEMENT INTERACADEMIQUE SECTEUR 8 - BATIMENT	BEP	Construction Topographie Dominante Construction	x	SESSION 2003	code	Forme	Durée	Dossier Technique	Coeff.	Feuille 11 / 11
							Ecrit			